



Tout ce que vous devez savoir sur  
**LE DÉPISTAGE  
DU CANCER DU SEIN**



COALITION EUROPÉENNE CONTRE LE CANCER DU SEIN

## Sommaire

## pages

Qu'est-ce que le dépistage ?	2
Pourquoi dépister le cancer du sein ?	2
Le programme national de dépistage du cancer du sein : une assurance de qualité	3
Le protocole de dépistage	3
Comment le programme national de dépistage est-il organisé ?	4
Où se renseigner ?	5
Avantages du dépistage organisé	6
Le dépistage est-il fiable à 100 % ?	7
En pratique	8
Vous avez entre 50 et 74 ans ? Participez au programme	8
Cas particuliers	9
Que peut-il se passer au cours du dépistage ?	10
Et si c'est anormal ?	10
Comment pouvez-vous contribuer au programme ?	11
EUROPA DONNA FORUM FRANCE : qui sommes-nous ?	12
Les objectifs d'EUROPA DONNA FORUM FRANCE	13

Cette brochure a été rédigée par le docteur Marie-Hélène Dilhuydy,  
le docteur Rolande Faivre et Catherine Bergeron.  
Délégation Aquitaine / EUROPA DONNA FORUM FRANCE  
Qu'elles soient ici toutes remerciées.

Nicole Zernik  
Présidente d'Europa Donna Forum France.

Tout ce que vous devez savoir sur

# LE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN



Avec le patronage du ministère de la Santé et de la Ligue nationale contre le cancer.

Avec le concours de l'Institut National du Cancer.



## Qu'est-ce que le dépistage ?

- Le dépistage des cancers consiste à proposer à une population un test ou un examen afin de détecter des cancers avant qu'ils ne soient découverts spontanément en raison de symptômes.
- Il est à distinguer de la prévention, qui empêche la survenue du cancer en évitant l'exposition aux carcinogènes (ne pas fumer !) ou en traitant les lésions précancéreuses (polypes du côlon, lésions du col de l'utérus détectées par frottis).

**Pour le cancer du sein, il n'y a pas de prévention spécifique réalisable en l'état actuel des connaissances. Il n'y a que le dépistage.**

## Pourquoi dépister le cancer du sein ?

- C'est le cancer le plus fréquent de la femme et la première cause de mortalité féminine par cancer : 51 000 nouveaux cas par an en France et 12 000 décès annuels.
- Le pronostic est lié au stade de la tumeur au moment du diagnostic : **diagnostic précoce = meilleures chances de guérison.**
- Les traitements ont fait beaucoup de progrès, mais pas suffisamment pour guérir toutes les femmes, surtout si le diagnostic est tardif.
- Le cancer du sein est souvent d'évolution lente et on a le temps d'infléchir son évolution par le dépistage.
- La mammographie, fiable, supportable et d'un coût acceptable, permet de faire le diagnostic de très petits cancers impalpables.
- L'efficacité du dépistage a été démontrée par le suivi à long terme d'études « randomisées » (tirage au sort) : diminution de 20 à 30 % de la mortalité par cancer du sein chez les femmes âgées de plus de 50 ans **si un nombre suffisant de femmes participent régulièrement.**

**Le cancer du sein fait partie des « maladies aux conséquences mortelles évitables » (loi du 23 décembre 1998 modifiant le Code de la Santé Publique).**

**Un programme national de dépistage est implanté dans tous les départements français, y compris les départements d'Outre-mer, depuis 2004. Les mammographies sont intégralement prises en charge en tiers payant par l'assurance maladie.**

## Le programme national de dépistage du cancer du sein : une assurance de qualité

### Un certain nombre de conditions sont respectées pour assurer la qualité de ce dépistage :

- Une formation adaptée des radiologues et manipulateurs pour la réalisation et la lecture des mammographies.
- Un contrôle tous les 6 mois de la qualité de la chaîne mammographique.
- Une information loyale et claire de la population sur les bénéfices et les inconvénients du dépistage.
- Une communication vers la population pour inciter les femmes au dépistage, y compris vers les populations les plus à risque d'être exclues de la santé publique.
- L'implication, la formation et l'information des professionnels de santé (généralistes, gynécologues, médecins du travail...).
- Une organisation rigoureuse depuis l'invitation jusqu'à la prise en charge des femmes dépistées.
- Une évaluation de tous les résultats permettant des actions correctives si les résultats sont inadéquats ou insuffisants.

## Le protocole de dépistage

- Invitation tous les deux ans, par la structure de gestion départementale du dépistage, des femmes de 50 à 74 ans inclus. La prescription par le généraliste ou le gynécologue est possible.
- Mammographie : 2 films par sein (face et oblique), associée à un examen clinique et à un entretien avec la radiologue.
- S'il y a une anomalie (dans la grande majorité des cas ne sera pas un cancer) le radiologue fera sans délai un bilan complémentaire. Votre médecin sera prévenu, vous serez orientée rapidement, si besoin, vers un spécialiste.
- S'il n'y a pas d'anomalie, **une deuxième lecture est organisée auprès d'un second radiologue** qui a l'obligation de lire au moins 2000 mammographies par an. Cette deuxième lecture représente une sécurité supplémentaire.
- Les mammographies et le compte rendu définitif vous seront remis.
- Le dépistage se fait en concertation avec le médecin traitant (généraliste, gynécologue) qui recevra un courrier. Il vous conseille et vous oriente en fonction des résultats.



## Comment le programme national de dépistage est-il organisé ?

### ORGANISATION NATIONALE

- L'Assurance maladie et l'État assurent le financement du dépistage.
- Le cahier des charges du dépistage a été rédigé en 2001 par la Direction Générale de la Santé, avec l'aide d'un groupe d'experts où les patientes et les femmes étaient représentées. Il précise les aspects techniques et organisationnels du programme. Il a été complété en 2005 par un document technique très détaillé destiné aux radiologues et aux structures de gestion, consultable sur le site de la Société Française de Sénologie et de Pathologie Mammaire (<http://www.senologie.com>).
- L'Institut de Veille Sanitaire (InVS) est chargé d'analyser les résultats de tous les départements pour surveiller que les objectifs du programme sont bien atteints. Les résultats du programme dans tous les départements sont consultables sur le site de l'InVS (<http://www.invs.fr>)
- L'Agence Française de Sécurité Sanitaire et des Produits de Santé (AFSSaPS) est responsable de la qualité des mammographies et des conditions de lecture.
- La Haute Autorité de Santé (HAS) éditte et met à jour des recommandations pour les procédures de dépistage et la prise en charge des personnes dépistées.
- L'Institut National du Cancer (INCa) assure l'expertise scientifique du programme et soutient, en association avec la Ligue contre le cancer, la logistique de communication vers le public.

### ORGANISATION RÉGIONALE

- Le dépistage est sous la dépendance de l'Agence Régionale de Santé (ARS), en charge du Plan Régional de Santé Publique. L'ARS est garante du bon fonctionnement des programmes départementaux et du respect des objectifs du Plan cancer, dont le dépistage du cancer du sein reste une priorité.

## ORGANISATION DÉPARTEMENTALE

- Une structure de gestion des dépistages, au sein de laquelle les organismes financeurs, les institutions départementales, les professionnels de santé et les usagers sont représentés, a en charge toute l'organisation du dépistage ainsi que le recueil des données d'évaluation sous la responsabilité d'un médecin coordonnateur. La structure de gestion doit veiller au respect du cahier des charges, au suivi des résultats et à la transmission des données à l'InVS pour évaluation.
- Les structures de gestion sont également en charge du dépistage du cancer colorectal dans chaque département.

## Où se renseigner ?

### Parlez-en à votre médecin.

- Vous pouvez aussi prendre contact avec la structure de gestion de votre département de résidence dont l'adresse se trouve sur l'invitation, sur les documents remis au cours de la campagne d'information ou sur [www.rendezvousanteplus.fr](http://www.rendezvousanteplus.fr) qui donne les adresses de toutes les structures de gestion en France. La délégation régionale d'Europa Donna ou les Comités départementaux de la Ligue contre le cancer sont également à votre disposition pour vous informer.

**Europa Donna participe à l'organisation nationale, régionale et départementale du dépistage. Europa Donna y représente les femmes et veille à l'équité du dépistage, à sa qualité et au respect des bonnes pratiques dans la prise en charge des femmes dépistées.**

### Pour en savoir plus :

Contactez nous au  
**01 44 30 07 66** ou sur :  
[www.europadonna.fr](http://www.europadonna.fr)



## Avantages du dépistage organisé

- Une meilleure couverture de la population : la participation des femmes a été de 50,7 % en 2007, 52,6 % en 2008 et de 53 % en 2009. On est cependant loin de l'objectif d'une participation d'au moins 70 % des femmes fixée par le Plan cancer. Certaines femmes font des mammographies en dehors du programme et on a pu estimer qu'actuellement, au total, 72 % des femmes de 50 - 74 ans inclus ont eu une mammographie au cours des trois dernières années.
- Une meilleure égalité d'accès à toutes les femmes de 50 - 74 ans, quelle que soit leur situation géographique, professionnelle, socio-économique, culturelle.
- Une assurance concernant la qualité et l'évaluation de l'ensemble de la démarche.
- Un meilleur contrôle des inconvénients du dépistage, en particulier des faux positifs.
- Une deuxième lecture des mammographies par un autre radiologue, qui « rattrape » 8 à 10 % des cancers détectés dans le programme de dépistage.

### Il faut veiller aussi à ce que les femmes bénéficient :

- d'une prise en charge optimisée en cas de découverte d'une anomalie (respect des recommandations quelle que soit la filière de soins choisie) ;
- dans des délais acceptables ;
- d'un accès à une aide sociale et/ou psychologique si besoin est.

**Une des missions d'Europa Donna est d'y veiller.**

## Le dépistage est-il fiable à 100 % ?

**Comme toujours en médecine, le dépistage n'est pas parfait.**

- **Il peut y avoir des « faux négatifs »** : le cancer n'a pas été détecté ou est apparu après la mammographie. La double lecture apporte une chance supplémentaire en faisant diminuer ce taux de faux négatifs, qui reste très faible. Cependant, si vous trouvez une anomalie (petite masse, modification de la peau, écoulement par le mamelon) même peu de temps après une mammographie normale, il faut consulter votre médecin sans délai.
- **Tous les cancers dépistés ne sont pas anodins**, même si la plupart d'entre eux sont d'évolution favorable. Certains cancers dépistés nécessitent un traitement lourd ou donnent lieu à des complications ultérieures.
- **Il peut y avoir des « faux positifs »** qui font réaliser des films complémentaires ou une échographie ou un prélèvement ou une biopsie chirurgicale. On est rassurée par le résultat bénin mais on a été inquiétée pour rien.
- **Il peut y avoir un « surdiagnostic »** : des lésions précancéreuses peuvent être découvertes, qui vont nécessiter un traitement et une surveillance, alors que certaines d'entre elles, sans qu'on puisse prédire lesquelles, n'auraient peut-être pas évolué.
- **Tous ces inconvénients ont des conséquences psychologiques.** Les femmes concernées peuvent avoir besoin d'une aide qui doit leur être accessible.

**Une des missions d'Europa Donna est de les écouter,  
les conseiller, les orienter.**



## En pratique

### Vous avez entre 40 et 50 ans ?

- Vous ne serez pas invitée dans la campagne de dépistage qui s'adresse aux femmes de plus de 50 ans, qui ont moins fréquemment un suivi gynéco-mammaire. De plus, chez les femmes jeunes, le dépistage est plus difficile (seins plus denses, « mastoses ») et doit être plus individualisé.
- Demandez à votre généraliste ou votre gynécologue d'examiner régulièrement vos seins et de vous prescrire une mammographie quand il le juge utile, selon le rythme adapté à votre cas. Vous serez remboursée selon le tarif habituel avec un complément par votre mutuelle si vous en avez une.

### Vous avez 75 ans et plus et vous vous sentez en pleine forme ?

- Demandez à votre praticien de continuer à vous examiner les seins et à vous prescrire une mammographie tous les deux ans : le dépistage est utile à votre âge. Simplement, le programme ne vous invite plus car les femmes de plus de 75 ans répondent moins souvent à l'invitation et, surtout, il importe que le médecin traitant puisse juger si d'autres problèmes de santé ne deviennent pas prioritaires.

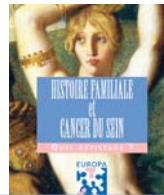
## Vous avez entre 50 et 74 ans ? Participez au programme

- Vous recevrez une invitation pour bénéficier d'une mammographie gratuite tous les deux ans. Cette mammographie peut aussi vous être prescrite dans le cadre du programme par votre médecin généraliste ou votre gynécologue sans attendre cette invitation s'il s'agit de votre première mammographie, ou si vous n'avez pas eu de mammographie depuis longtemps, ou si vous n'avez pas répondu à l'invitation.
- Si au contraire vous avez eu une mammographie il y a moins d'un an quand vous recevez l'invitation, utilisez le coupon réponse au dos de votre invitation et l'enveloppe T pour avertir la Structure de Gestion et repousser votre invitation.
- La participation du radiologue au programme vous garantit que lui-même et ses manipulateurs ont reçu une formation adéquate, et que son matériel est conforme aux exigences techniques et régulièrement vérifié.

- L'autorisation d'utiliser la mammographie numérique pour faire des mammographies de dépistage a été plus tardive car il a fallu établir des procédures de contrôle de qualité de tous les matériels et démontrer que la mammographie numérique était aussi efficace que la mammographie « classique » (dite « analogique ») pour le dépistage des cancers du sein. C'est maintenant chose faite depuis 2008. Sachez cependant que si votre radiologue n'utilise pas la mammographie numérique, **il n'y a pour vous aucune perte de chance** : en matière de détection des cancers chez les femmes de plus de 50 ans, les deux méthodes sont équivalentes.

## Cas particuliers

- **Si vous avez eu un cancer du sein**, votre examen clinique et mammographique doit se faire tous les ans, et vous avez besoin d'un suivi spécifique. On peut vous proposer, si vous êtes âgée de 50 à 74 ans inclus, de faire la mammographie de surveillance une fois sur deux dans le cadre du programme de dépistage, afin de bénéficier de la double lecture. Parlez-en à votre médecin ou à votre cancérologue.
- **Si vous avez des antécédents familiaux** multiples de cancer du sein ou de l'ovaire, surtout chez des femmes jeunes, parlez-en à votre médecin. Si un risque plus important est mis en évidence, vous avez besoin d'un suivi spécifique.
- **Vous êtes surveillée par mammographie pour une petite anomalie** : respectez le rythme de contrôle qui vous a été conseillé. Vous reviendrez dans le programme de dépistage au terme de cette surveillance, qui dure en général deux ans.
- Si vous êtes sous traitement hormonal de la ménopause, si vous portez des prothèses, si vous avez eu une chirurgie plastique des seins, ou une biopsie pour une lésion bénigne, il n'y a aucune raison pour que vous ne participiez pas au programme de dépistage



Pour en savoir plus  
sur la génétique

Vous pouvez télécharger la brochure  
HISTOIRE FAMILIALE  
et CANCER DU SEIN  
sur le site d'Europa Donna  
au [www.europadonna.fr](http://www.europadonna.fr)  
ou nous la demander au  
**01 44 30 07 66**



## Que peut-il se passer au cours du dépistage ?

- Dans 90 % des cas le radiologue vous apprend que **votre mammographie est normale** mais que pour plus de précaution il va l'envoyer à la structure de gestion pour une deuxième lecture par un radiologue habitué à lire de nombreuses mammographies. Cette deuxième lecture est un des avantages majeurs du programme de dépistage. Votre mammographie vous sera restituée avec le compte-rendu définitif de votre radiologue dans un délai qui est de l'ordre de 15 jours.
- Il se peut que le radiologue vous propose de faire un ou deux films complémentaires : c'est en général pour mieux analyser une zone, n'en déduisez pas que vous avez quelque chose. Ces films font partie de la mammographie gratuite. Il se peut qu'il veuille réaliser une échographie, parce que vos seins sont très denses. Il faut savoir que cette échographie vous sera facturée et sera remboursée dans les conditions habituelles.
- Après un dépistage normal, vous serez réinvitée deux ans plus tard, **il ne faudra pas oublier de rapporter votre mammographie précédente.**

## Et si c'est anormal ?

- **S'il décèle une anomalie, le radiologue vous proposera un bilan complémentaire** pour explorer cette image anormale, avec une échographie, et/ou des radiographies agrandies. Si une échographie est pratiquée elle vous sera facturée et remboursée dans les conditions habituelles..
- **Après ce bilan, dans la plupart des cas, il vous rassurera. Il peut aussi vous proposer une simple surveillance :** cela signifie qu'il y a une image d'aspect a priori bénin. Il ne faut pas vous affoler : on ne propose la surveillance que lorsqu'il n'y a pas de risque à le faire. Votre médecin vous donnera des explications et vous proposera éventuellement de demander un deuxième avis.
- **Si on vous conseille un prélèvement,** votre médecin sera averti, vous donnera toutes les informations et prendra les rendez-vous. Ce prélèvement se fera peut-être sous anesthésie locale (microbiopsie

## Tout ce que vous devez savoir sur le dépistage du cancer du sein

ou macrobiopsie). Ce n'est pas douloureux et permet souvent d'éviter la chirurgie. Parfois, une intervention chirurgicale est envisagée.

- **Si vous apprenez qu'il s'agit d'un petit cancer**, dans la plupart des cas, vous guérirez avec un traitement allégé et très peu de conséquences esthétiques ou fonctionnelles. Votre médecin vous orientera, demandez-lui les informations nécessaires. Il vous proposera peut-être de consulter un comité spécialisé regroupant plusieurs cancérologues. N'hésitez pas à réclamer une prise en charge psychologique, ou à participer à un groupe de parole, si vous en éprouvez le besoin.

### Pour en savoir plus :

Contactez-nous au  
**01 44 30 07 66** ou sur :  
**[www.europadonna.fr](http://www.europadonna.fr)**

## Comment pouvez-vous contribuer au programme ?

### • Participez régulièrement

C'est aussi une démarche citoyenne. Si peu de femmes participent ou si elles le font occasionnellement, le dépistage sera un échec de santé publique car l'objectif, qui est d'augmenter le taux de guérisons, ne serait pas atteint.

### • Faites participer les autres femmes

Transmettez-leur ces informations. Contactez les personnes seules, âgées ou isolées (milieu rural, communautés étrangères, isolement social...)

**Si une femme en parle à d'autres femmes,  
elle peut sauver des vies.**

- **Combattez les idées reçues**, qui aveuglent la raison et peuvent avoir des conséquences graves : « à force de chercher on finit par trouver », « la mammographie c'est trop douloureux (ou trop dangereux) », « ça n'arrive qu'aux autres », « je préfère ne pas savoir », « il faut bien mourir de quelque chose », etc.
- **Militez dans la vie associative féminine**, c'est souvent l'occasion de rencontrer des femmes qui n'ont pas de protection en matière de santé.
- **Soutenez les mouvements associatifs contre le cancer.**

**Adhérez et faites adhérer à Europa Donna  
qui soutient les femmes avant, pendant, après le dépistage.**



## EUROPA DONNA FORUM FRANCE : qui sommes-nous ?

**Nous sommes la branche française d'une coalition européenne contre le cancer du sein regroupant 45 pays, partageant tous les objectifs indiqués sur la page suivante.**

**Nous bénéficions des patronages du ministère de la Santé, de la Ligue nationale contre le cancer et de l'Institut National du Cancer**

Nous regroupons des femmes atteintes ou non de cancer du sein qui se sentent concernées par la lutte pour une meilleure prise en charge de la maladie : dépistage, traitement, recherche et soutien psychosocial.

Nos objectifs principaux sont :

- L'information de toutes les femmes, car nous pensons qu'une femme informée saura mieux réagir et se soignera mieux si elle est malade.
- L'écoute de toutes les femmes confrontées à l'épreuve du cancer du sein, afin de les aider dans la mesure du possible.

Notre association apporte aussi solidarité et soutien.

Nos 12 délégations : Angers, Auxerre, Avignon, Bordeaux, Evry, Lyon, Marseille, Orléans, Reims, Strasbourg, Tours et Paris organisent régulièrement des rencontres et des réunions d'information.

Nous disposons d'un accueil téléphonique : **01 44 30 07 66**, ouvert tous les jours de 8h à 20h, et d'un site internet :

**[www.europadonna.fr](http://www.europadonna.fr)**.

Nous avons publié 3 brochures :

- « Tout ce que vous devez savoir sur le dépistage du cancer du sein »,
- « Hormonothérapie et cancer du sein »,
- « Histoire familiale et cancer du sein - Quel dépistage ? ».

Nous éditons également un bulletin d'information intitulé « Les Nouvelles d'Europa Donna ».

Rejoignez-nous, plus nous serons nombreuses, plus nous serons efficaces.  
Luttons ensemble contre ce qui est un vrai problème de santé publique :  
51 000 nouveaux cas en France chaque année.

## Les objectifs d'EUROPA DONNA

- **Promouvoir** la diffusion et l'échange d'informations précises et d'actualité sur le cancer du sein dans toute l'Europe.
- **Encourager** la surveillance des seins.
- **Exiger** un dépistage de qualité et un diagnostic précoce.
- **Militer** pour l'obtention des meilleurs traitements.
- **S'assurer** d'un soutien psychosocial pendant le traitement.
- **Connaître** les bonnes pratiques et promouvoir leur développement.
- **Demander** l'évaluation régulière de la qualité des équipements médicaux et techniques.
- **S'assurer** que toutes les femmes sont parfaitement informées des options thérapeutiques qui leur sont proposées, y compris la possibilité d'entrer dans un essai clinique, et de leur droit à demander un deuxième avis.
- **Soutenir** le progrès dans la recherche contre le cancer du sein.

## BULLETIN D'ADHESION

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... e-mail : .....

Profession : .....

DON DE SOUTIEN : 20 €

30 €

50 €

AUTRE : \_\_\_\_\_ €

La somme versée donne droit à une réduction d'impôt (dans la limite de la législation en vigueur). Vous recevrez un reçu fiscal à joindre à votre déclaration.



A renvoyer à EUROPA DONNA FORUM FRANCE - 14 rue Corvisart - 75013 PARIS  
accompagné de votre règlement à l'ordre de : EUROPA DONNA FORUM FRANCE

**EUROPA DONNA est une association loi 1901 sans but lucratif**

## Elle comporte :

- un Conseil d'Administration élu comportant des patientes, des usagers et des professionnels ;
- un Conseil Scientifique composé de professionnels spécialisés et reconnus dans le domaine de la cancérologie ;
- des délégations et des antennes régionales dans toute la France :

• Paris	01 40 30 07 66
• Angers	06 13 25 95 44
• Auxerre	03 86 48 47 15
• Avignon	04 90 27 62 63
• Bordeaux	05 56 94 76 41
• Evry	06 82 95 94 24
• Lyon	06 81 26 90 14
• Marseille	06 26 81 36 79
• Orléans	02 38 56 66 02
• Reims	06 87 88 52 31
• Strasbourg	06 89 32 20 16
• Tours	06 99 54 04 11



[www.europadonna.fr](http://www.europadonna.fr)

**EUROPA DONNA FORUM FRANCE**  
14 rue Corvisart 75013 Paris  
Tél. : 01 44 30 07 66

